

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Amende

Niding, il a également pris en compte la publicité, négative pour M. Trudeau, dont celui-ci a fait l'objet depuis de nombreuses années.

La Couronne, représentée par Me Philippe Ferland, réclamait une grosse amende. Entre autres, parce que M. Trudeau avait procédé à la falsification de ses livres comptables et s'était livré à un calcul ingénieux pour souder le haut fonctionnaire municipal qu'était M. Niding.

Me Ferland avait fait valoir aussi que la firme Régis Trudeau & Associés avait été en quelque sorte le déclencheur de « comportements dé-



Régis Trudeau

viant » chez d'autres entrepreneurs « olympiques ». L'amende devait tenir compte enfin des gains financiers qu'a tirés M. Trudeau de l'aventure olympique.

En revanche, le procureur de l'accusé, Me Gabriel Lapointe, s'est appliqué à montrer que les bénéfices de son client ont résulté du travail et non du crime comme tel. Il a tenu à distinguer les revenus personnels de l'accusé de ceux de ses entreprises.

Enfin, il a rappelé que la maison litigieuse de Bromont, que M. Trudeau avait fait construire pour M. Niding et qu'il a reprise en 1978, au moment de l'enquête Malouf sur le coût de la XXIe Olympiade, est actuellement à vendre pour \$200,000, soit \$50,000 en deca de l'évaluation faite par des experts il y a six ans.

Me Lapointe n'a pas voulu dire s'il en appellera de la sentence, mais il ne semble pas. Quant à la Couronne, Me Ferland y réfléchira.

◆ Trois comtés

L'emporter. Le comté était représenté depuis dix ans par le ministre Jacques-Yvan Morin, qui a quitté le cabinet avec fracas, le jour même du remaniement ministériel du début de mars. Chez les péquistes, M. Charles Hardy, qui était secrétaire de comté de M. Morin depuis 1973, tentera de prendre la relève de son ancien patron. Sa mise en candidature sera faite dimanche prochain, et il est seul sur les rangs. Il est âgé de 32 ans et réside dans le comté. Chez les libéraux, M. Marcel Parent, président de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), a été pressenti et l'on s'attend à ce qu'il annonce bientôt sa candidature. Il est âgé de 51 ans.

En 1981, M. Morin avait obtenu une majorité d'un peu plus de 2,000 voix sur son adversaire libéral, M. Jacques Mongeau, un autre dirigeant scolaire.

Dans Marguerite-Bourgeoys, il ne fait pas de doute que les libéraux conserveront le siège laissé vacant par la démission de M. Fernand Lalonde, en mars dernier. Également député depuis 1973, M. Lalonde y avait obtenu en avril 1981 une confortable majorité de plus de 10,000 voix. Pour lui succéder, les libéraux ont choisi un industriel de 38 ans de LaSalle, M. Gilles Fortin. Il est président de l'entreprise Usinage Druco. Quant aux péquistes, ils sont à la recherche de la brave personne qui acceptera de faire une lutte, que l'on considère perdue d'avance, aux libéraux.

Quant au comté de Saint-Jacques, vacant depuis la semaine dernière, des élections auraient pu s'y tenir aussi le 18 juin. Mais rien n'oblige le premier ministre à déclencher un scrutin partiel avant six mois, soit à

la fin d'octobre prochain. M. Lévesque aura voulu se donner un répit, probablement pour forcer la main à M. Bourassa, peut-être aussi pour permettre à M. Claude Charron de mieux préparer sa rentrée, si le cœur lui en dit. Mais ces deux possibilités sont fort aléatoires.

M. Bourassa a dit qu'il ne serait pas candidat avant l'automne; mais certains, parmi ses plus proches collaborateurs, lui suggèrent d'attendre jusqu'aux élections générales, alors qu'il aurait un choix vaste et facile.

Quant à M. Charron, dont le siège avait été ravi par le libéral Serge Champagne, en juin dernier, certains de ses amis souhaitent qu'il revienne à ses anciennes amours. Depuis sa démission, il a publié un livre autobiographique, *Désobéir*, et voyagé beaucoup à travers le vaste monde, dit-on. Des péquistes estiment que lui seul pourrait reprendre son ancien fief, mais il est loin d'être acquis qu'il soit intéressé à un retour aussi hâtif. Et le premier ministre a commenté qu'il appartient aux péquistes de Saint-Jacques de faire connaître leur sentiment à cet égard. M. Lévesque ne serait nullement réfractaire, croit-on, à une rentrée au bercail de son enfant terrible.

D'autre part, il est bien possible que, d'ici l'automne, un autre comté soit vacant, celui de Frontenac. Plusieurs s'attendent à ce que M. Gilles Grégoire, après avoir fait acte de présence à l'Assemblée au cours des prochaines semaines, se retire en douceur à la faveur des vacances estivales.

◆ Loteries

Il faisait ainsi allusion à Loto-Québec qui a menacé d'enlever ses terminaux aux détaillants qui s'engagent à vendre les billets fédéraux.

Le décret vient apporter de l'eau au moulin des opposants à l'entrée fédérale dans les jeux de hasard, tel le président de Loto-Québec, M. Jean Marc Lafaille, qui soutient depuis longtemps qu'Ottawa tente en réalité un retour dans le secteur des loteries.

Attaqué de front par les conservateurs, le ministre fédéral des Sports, M. Jacques Olivier, a soutenu qu'Ottawa n'avait pas l'intention de revenir sur l'entente conclue en 1979 qui accordait aux provinces, en retour de compensations financières, la gestion des systèmes de loteries au pays.

Le 1er mai, le Conseil privé a adopté les règlements du système de paris sportifs fédéraux. Du même souffle on ébauchait un autre document permettant à Ottawa « d'exploiter et de gérer » les jeux légaux, sans en préciser la teneur.

« Tout ce que l'arrêté en conseil dit c'est que nous avons le droit d'opérer d'autres genres de jeux », a déclaré M. Olivier, en ajoutant qu'il était « trop tôt » pour lever le voile sur les projets fédéraux.

Pour lui, toutes ces dispositions se trouvaient déjà dans la loi C-95 adoptée aux Communes en juin 1982. L'article 14 de la loi précise que le fédéral a le droit d'exploiter et de gérer « seul ou conjointement avec le ou les gouvernements provinciaux avec lesquels il a conclu un accord... des paris collectifs » et sur décision du gouvernement « d'autres jeux légaux ».

Pour M. Paprowski, le fait que l'on ait décidé de remettre des prix fixes pour les gagnants transforme les paris fédéraux en loterie en bonne et due forme. Le projet fédéral prévoit une cagnotte minimale de \$250,000. « Ils violent le code criminel », a-t-il commenté.

Trois millions de billets ont été mis en vente d'un océan à l'autre par la Société canadienne des paris sportifs.

Les billets permettent à l'acheteur de parier sur les 13 rencontres de baseball devant avoir lieu entre les 22 et 27 mai prochains.

S'il a refusé hier d'accéder aux demandes de mesures d'urgence, le juge Gonthier de la Cour supérieure n'en continuera pas moins à entendre les requêtes en injonction. Les dix provinces ont également demandé à la Cour fédérale de bloquer le système de paris fédéral.

Les principales ligues du baseball majeur et leurs porte-parole estiment que ce système nuira à l'image du sport, et soutiennent qu'il porte atteinte à leurs droits d'auteur et marques de commerce.

De son côté, Québec affirme que la société des paris sportifs du gouvernement fédéral viole une entente conclue il y a cinq ans accordant aux seules provinces le droit d'opérer des loteries.

Loto-Québec en veut au nom du

Une grève qui a laissé des traces

DIGBY, Nouvelle-Écosse (PC) — Les chauffeurs d'autobus scolaire Dan Bremner et Bill Johns sont cousins. Malgré ce lien de parenté, ils demeurent silencieux et ne jettent même pas un regard l'un vers l'autre lorsque leurs véhicules jaunes se croisent.

Ce « froid » dans leurs relations familiales est une des conséquences sociales désastreuses de la plus longue grève qui ait jamais frappé la Nouvelle-Écosse, celle des 27 chauffeurs à temps partiel de la Commission scolaire du comté de Digby.

Ce débrayage, qui a donné lieu à plusieurs actes de violence, a débuté le 5 septembre 1979 et a duré trois ans, semant la discorde parmi la population locale et les familles.

Alors que Bremner faisait le pied de grue sur un piquet de grève, son cousin conduisait un autobus de la commission scolaire. Pour Bremner, Johns, tout en étant un membre de la famille, n'en demeure pas moins un briseur de grève, un scab.

« La rancœur est toujours présente », reconnaît Bremner, qui a dû travailler dans une usine de traitement du poisson, durant la grève. « Je ne crois pas qu'elle puisse jamais s'éteindre. Nous devons toutefois apprendre à vivre aux côtés de ces gens. Il est impossible de toujours vivre dans le passé. »

Cette grève a pris fin il y a plus d'un an. Pourtant, elle marque toujours l'histoire du monde ouvrier, en Nouvelle-Écosse.

Le nouveau ministre du Travail de la province a soumis en effet un projet de loi accordant à la Commission de travail néo-écossaise des pouvoirs lui permettant de mettre fin à de tels différends ouvriers. Quant au monde syndical, qui est frustré de n'avoir pu réaliser aucun gain au cours de ce conflit, il remet en question ses décisions du passé.

Dans le comté de Digby, les blessures ne sont pas encore entièrement cicatrisées.

« Je ne crois pas que les choses pourront un jour revenir comme avant », affirme Lindsay Ford, un autre chauffeur qui fut remplacé par un briseur de grève. Vous pouvez

pardonner, mais vous ne pourrez jamais oublier.

Quant à Johns, il affirme qu'il n'a jamais été pris à partie par les chauffeurs syndiqués depuis que ceux-ci ont repris le travail. Il demeure coi, toutefois, lorsqu'on lui demande si la grève a affecté sa vie familiale: « Qu'en pensez-vous? »

Le comté de Digby est une région habitée par des pêcheurs et des agriculteurs, dans l'ouest de la Nouvelle-Écosse. La ville de Digby, qui compte 2,500 habitants, est célèbre pour la qualité de ses palourdes. Tout près de là, Digby Pines, un centre de villégiature bien connu situé à quelques minutes seulement, en voiture, du terminal des traversiers venant de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.

Dans ce coin de pays, ce sont les réalisations du monde syndical qui semblent les moins évidentes.

« Nous formons un véritable paradis pour les scabs, affirme Ford, qui admet que la grève lui a nuit considérablement. Ici, les gens cherchent à s'égorger. »

Les 27 chauffeurs, appartenant au Local 1185 du Syndicat canadien de la fonction publique, obtinrent peu d'appuis populaires lorsqu'ils ont déclenché la grève pour obtenir de meilleures conditions salariales. Lorsque le conflit s'est éteint, 12 d'entre eux avaient pris leur retraite ou s'étaient trouvés un autre emploi. Un treizième était mort.

Les grévistes qui ont repris le boulot ainsi que les chauffeurs contractuels — embauchés peu après le début de la grève à un salaire supérieur à celui réclamé par les grévistes — travaillent aujourd'hui de concert. Cette situation est amère pour les chauffeurs syndiqués et est source de troubles éternels.

Ford, 44 ans, qui est également propriétaire d'un petit élevage de vaches, à Southville, cite l'exemple d'une contractuelle qui doit travailler auprès de quatre syndiqués, dans son secteur.

« Certains chauffeurs refusent de lui adresser la parole, dit-il. Moi, je n'ai pas le choix que de lui parler.

Elle vit à moins de trois milles de chez moi. Ce qu'elle a fait, je ne peux le lui pardonner, mais je dois quand même vivre avec la réalité. »

Bremner, pour sa part, ne croit pas que la grève ait rapporté quoi que ce soit de positif aux syndiqués. « Nous n'avons pas un salaire très supérieur, aujourd'hui, à celui que nous toucherions si nous n'avions pas débrayé. Il faut aussi admettre qu'au paravant nous n'avions pas à travailler aux côtés de contractuels. »

Au cours de ce conflit ouvrier, les actes de vandalisme, les incendies mystérieux et la violence sur les piquets de grève n'ont eu pour conséquence que de durcir les positions des parties en cause.

La commission scolaire, alors présidée par Richard Daley, fut reconnue coupable de pratiques antisyndicales, mais le gouvernement refusa d'intervenir et la grève s'éternisa. La grève prit fin après que Daley et plusieurs autres commissaires eurent été défaits lors d'une élection municipale.

Les chauffeurs, qui touchaient \$604 par mois avant la grève, réclamaient une hausse de \$100 alors que la commission n'offrait que \$48. Aujourd'hui, après la signature d'un contrat en décembre dernier, ils perçoivent mensuellement environ \$1,000.

Gerald Yetman, président de la Fédération des Travailleurs de la Nouvelle-Écosse (FTNE), affirme que la grève n'aurait jamais été si longue si les syndiqués avaient été aussi bien organisés que ceux des régions industrielles de Cap Breton et de Halifax.

« Les piquets de grève auraient été organisés par une bonne organisation, soutient Yetman. Dans le comté de Digby, ils étaient isolés. C'est pourquoi la grève a duré si longtemps et la raison pour laquelle le gouvernement a refusé d'intervenir. »

Le mouvement ouvrier avait organisé plusieurs défilés de soutien et manifesté à plusieurs reprises à l'Assemblée législative, durant la grève. Mais, admet Yetman, la FTNE aurait pu agir plus promptement et avec plus de vigueur.

« Nous aurions peut-être dû orga-

niser une manifestation à l'échelle de la province. Nous avions déjà fait une telle tentative, mais avions eu peu de succès. »

Les enseignants et les employés de soutien syndiqués n'ont pas hésité à traverser les piquets de grève, si bien que les chauffeurs ont été abandonnés à eux-mêmes. « Ils n'avaient aucun appui. Aucun syndiqué n'a accepté de se joindre à eux sur les piquets de grève. »

Le leader néo-démocrate de la Nouvelle-Écosse, Alexa McDough, député de Chibouctou, a souvent répété le piquet de grève avec les chauffeurs et a même déjà passé un Noël en leur compagnie. Elle admet avoir été profondément frustrée de n'avoir pu rien faire de plus pour les grévistes.

« À chaque fois que je voulais soulever la question à l'Assemblée législative, un opposant se levait pour affirmer que le problème n'avait aucune importance aux yeux des gens de Halifax. »

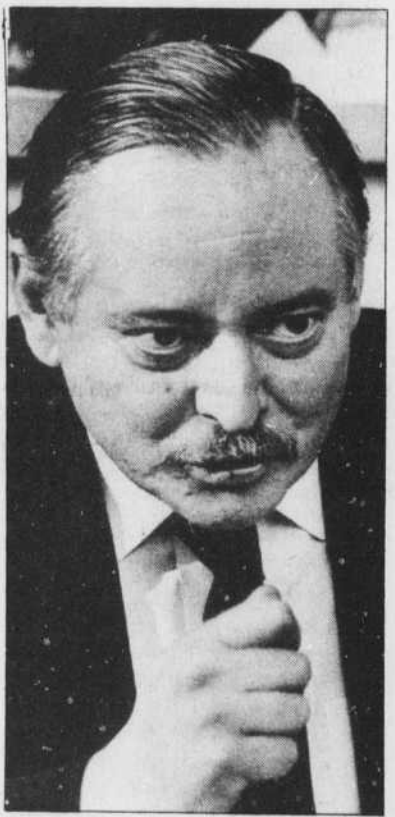
La grève a toutefois permis de constater à quel point la Commission des relations de travail était impuissante dans ce domaine. Lorsqu'elle ordonna à la commission scolaire d'entamer des négociations avec ses chauffeurs, l'organisme ignora tout simplement l'ordonnance et remit ses pouvoirs en question.

La Cour suprême du Canada décréta ultérieurement que la Commission des relations de travail avait outrepassé ses droits, si bien que la grève se prolongea encore plus.

C'est la raison pour laquelle le ministère du Travail de la Nouvelle-Écosse a soumis un projet de loi qui accorderait à la Commission des pouvoirs semblables à celles de l'Ontario, ce qui lui permettrait d'intervenir dans les cas de violation du Code du travail.

« La grève des gars de Digby aura peut-être permis qu'une telle situation ne puisse jamais plus se reproduire », affirme Yetman.

Quant à Ford, il se console à la pensée « qu'ils n'ont jamais réussi à briser le syndicat. Nous existons toujours. Nous étions trop têtus. »



Jacques Parizeau: l'exclusivité de Loto-Québec.

nouvel organisme, qui entrainera selon elle de la confusion chez les acheteurs de billets de loteries. Au cours des deux dernières années, Loto-Québec a lancé plusieurs jeux aux noms tels que *Loto-Sports*, *Loto-Select* et *Hockey-Select*.

À Québec, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, a fustigé le gouvernement fédéral pour son intrusion dans le système des loteries par le biais des paris sportifs en vigueur depuis mardi.

Au cours d'un entretien avec des journalistes, il a remis en lumière l'entente de 1979 dûment signée entre l'administration fédérale du premier ministre Joe Clark et les dix provinces au sujet des loteries.

« Mais le gouvernement libéral lâbas a toujours trouvé cet accord difficile à avaler et, maintenant, il déchire de façon cavalière un contrat conforme en tous points. Il s'agit là d'une façon bizarre de traiter d'une affaire; s'il fallait que de tels comportements se produisent dans le monde des affaires privé... »

Depuis 1979, le fédéral a perçu \$120 millions des provinces en vertu de cette entente et une somme de \$35 millions est prévue pour 1984.

La violation de l'entente fédérale-provinciale de 1979 constituera l'argument principal du gouvernement du Québec lors de l'audition de la cause de contestation du nouveau système fédéral des paris sportifs, a expliqué M. Parizeau peu après que la Cour supérieure du Québec eut rejeté une demande d'injonction interlocutoire visant à empêcher la vente des billets.

En filigrane, selon M. Parizeau, le gouvernement fédéral a simplement voulu par ce geste « sauver la face » en se donnant un moyen de financer les prochains Jeux de Calgary. « S'il avait fallu que les provinces s'entendent et assument une bonne partie des coûts des Jeux de Calgary via la loterie, c'aurait été une catastrophe nationale. Le fédéral avait décidé qu'il allait financer lui-même les Jeux et, ce, même en faisant fi d'un

accord signé en toute bonne foi. »

M. Parizeau ne croit pas tellement que les paris sur les matches de baseball, par exemple, procurent de gros revenus au fédéral, comme la loterie québécoise *Hockey-select* ne s'était pas avérée un succès en 1982-83.

On craint bien plus à Québec que le fédéral se serve des paris sportifs pour pousser plus loin son intrusion dans le champ des loteries et établir un véritable système parallèle à celui des provinces. « Il s'agit pour Ottawa de mettre un pied dans la porte et d'y entrer complètement plus tard, a expliqué M. Parizeau. On aura alors la même clientèle, des réseaux de distribution parallèles, des revenus moindres et une augmentation des frais. Ce ne sera plus économiquement viable. »

Le ministre a bien l'intention cependant de protéger le caractère exclusif des concessionnaires de Loto-Québec. Ce qui signifie en termes clairs que l'on enlèvera tout simplement l'ordinateur dans les points de vente qui vendront des billets de la loterie fédérale. Cet ordinateur propriété de Loto-Québec permet la vente d'environ 85% de tous les billets de la loterie québécoise.

◆ Rencontre

Unis devraient étudier un projet d'action commune contre la faim et la maladie, et pour la paix internationale.

M. Reagan a proposé d'envoyer une commission d'étude au Vatican, a indiqué M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison-Blanche.

Selon ce dernier, il s'agirait d'ouvrir un dialogue susceptible de déboucher sur une coopération entre les États-Unis et le Vatican concernant une action contre la faim et la maladie dans le monde et en faveur de la paix sur la terre. »

Les deux hommes ont ensuite eu un entretien d'une demi-heure à l'aéroport de Fairbanks pour évoquer, selon un haut responsable de la Maison-Blanche qui a requis l'anonymat, le voyage de M. Reagan en Chine, le contrôle des armements, les relations Est-Ouest, ainsi que la situation en Pologne et en Amérique centrale.

« Personne ne sait mieux que Votre Sainteté que la quête pour la défense des droits de l'homme et de la paix dans le monde est une tâche souvent difficile et décourageante », a indiqué le président américain. « Les gens de bonne foi peuvent accomplir beaucoup plus que les hommes d'État ou les armées dans le monde », a-t-il ajouté.

Le président américain est reparti pour Washington immédiatement après son entretien avec le souverain pontife.

Après son arrêt en Alaska, le pape a poursuivi son voyage vers l'Extrême-Orient et le Pacifique, où il doit passer dix jours.

Comme prévu, il a participé à une

prière, en plein vol, pour les 269 victimes du Boeing sud-coréen atteint l'an dernier dans l'espace aérien soviétique.

La cérémonie a eu lieu « non loin de l'endroit » où, au nord du Japon, l'avion sud-coréen a été attaqué après s'être écarté de son itinéraire, apprend-t-on de source vaticane.

Voyageant à bord d'un DC-10 d'Alitalia, entre l'Alaska et la Corée du Sud, le pape devait suivre le même itinéraire que celui qu'aurait emprunté le Boeing sud-coréen abattu.

Le pape a aussi évoqué dans sa prière les victimes de l'attentat à la bombe qui, le 9 octobre, à Rangoun (Birmanie), a fait 21 morts, dont quatre ministres sud-coréens.

Au cours de son arrêt en Corée du Sud, Jean-Paul II présidera pour la première fois, à des canonications hors de Rome — canonication de 103 martyrs, dont six Français.

Le souverain pontife se rendra ensuite en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux îles Salomon, théâtre de violents combats entre Américains et Japonais durant la guerre du Pacifique, puis en Thaïlande.

Ce sera son 21e voyage à l'étranger et son second pèlerinage dans le Pacifique. Lors de son premier voyage dans le Pacifique, en 1981, il a visité les Philippines, Guam et le Japon, avec des escales à Karachi et à Anchorage.

Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises en Corée du Sud, pour assurer la protection du visiteur à la suite d'informations émanant de services de renseignements américains et italiens, selon lesquelles d'importantes organisations terroristes envisageraient de s'en prendre au souverain pontife, au cours de son voyage.

D'après ces informations, parmi les groupes incriminés figureraient les « Loups gris » turcs et le fameux terroriste vénézuélien « Carlos ».

◆ L'indépendance

pidement d'un pays à l'autre. A son avis, il faut dès maintenant trouver réponses à deux questions étroitement liées: Comment les États modernes vont-ils restructurer leur propre économie et comment vont-ils collaborer avec les autres pays dans la poursuite de leurs intérêts communs?

Parce que les gouvernements sont tentés d'ignorer l'indépendance, en espérant qu'il s'agit d'un phénomène passager, et parce nous risquons de découvrir un beau matin que le système économique multilatéral s'est désintégré, M. Trudeau trouve urgent de commencer à dégager plus clairement les principes qui devraient présider les politiques économiques respectives des États modernes.

« Le gouvernement devrait chercher à dissiper l'opinion selon laquelle ils peuvent ou devraient prévenir les changements économiques.

AUJOURD'HUI

Conférence-rencontre de l'Institut de métaphysique appliquée, à 20 h, 4702, avenue Papineau. Il sera question de paix intérieure. 374-0804.

Le département d'histoire de l'art de l'U de M vous convie à un voyage à Washington qui aura lieu jusqu'au 7 mai. Le départ se fera à 20 h au 3200, rue Jean-Brillant. Pour inf.: 343-7806.

Ces jeudi, vendredi et samedi, à 20 h 30, la troupe de danse Progression du collège Marie-Victorin présentera son spectacle annuel à la salle Désilets du pavillon central. Les billets seront en vente à l'entrée. 325-0150.

Ces jeudi, vendredi et samedi, à 20 h 30, le Department of Public Dance Works, compagnie de danse new-yorkaise, sous la direction artistique de M. Jonathan Apples, présentera, à la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM, sa première canadienne. Pour réservations: 282-3456 ou 282-3565.

« L'impact de l'évolution et des manipulations génétiques sur la médecine et la société: tel est le thème qui sera abordé par le Dr James V. Neel de l'Université du Michigan, à 20 h, à l'amphithéâtre de l'hôpital général juif, 3755, chemin de la Côte Sainte-Catherine. 342-3620.

Les membres auxiliaires de l'Hôpital de Montréal pour enfants tiennent une journée de nostalgie, une vente « presque neuve » au salon Ross de l'hôpital, de 10 h à 16 h. Les personnes qui ont des articles à donner sont priées de communiquer avec Mme Mimi Sheldon, 932-3630.

Le Service des sports de l'U de M organise, pour l'été 1984, des séjours jeunesse pour les jeunes de neuf à 14 ans de la région montréalaise. Pour inf.: 343-7714.

Optique, danse et performance *L'hybride Pi 3.1415926...* sera présenté au studio J-2020 de l'UQAM, ces 3, 4, 5 et 6 mai. 672-4633.

« La conscience, technologie du yoga », série de huit ateliers qui aura lieu tous les jeudis matins de 9 h à 10 h, jusqu'au 21 juin. Le coût est de \$45 plus \$6 de frais d'inscription. 879-1516.

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Boucherville, les Promenades de Montarville, 1001, boul. Montarville, de 14 h 30 à 20 h 30; à Montréal, plaza Alexis-Nihon, mail central, altitude 1, 1500, rue Atwater, de 9 h 30 à 20 h 30.

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN.

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.



3 mai par la PC et l'AP

- 1973: le Parti conservateur de Margaret Thatcher sort vainqueur des élections britanniques.
- 1972: des « pirates de l'air » turcs détournent un avion turc sur Sofia en Bulgarie.
- 1945: les forces alliées entrent à Hambourg.
- 1935: au Nouveau-Brunswick, James Dunn devient président de l'Algoma Steel.
- 1917: les Britanniques lancent de nouvelles attaques dans le secteur d'Arras dans le but de percer la ligne Hindenburg.
- 1887: une explosion fait 150 morts à Namaimo en Colombie-Britannique.
- 1859: la France déclare la guerre à l'Autriche.
- 1841: la Nouvelle-Zélande devient officiellement colonie britannique.
- 1536: Jacques Cartier fait ériger une croix à Québec.
- 1494: Christophe Colomb découvre l'île de la Jamaïque.
- Ils sont nés un 3 mai: le musicien québécois Pascal Langrand (1956); l'ancien chef du gouvernement israélien Golda Meir (1898).

SPORTS

Le chiffre d'affaires atteindra \$ 3 millions en 1984 Sanair, le complexe automobile le plus complet en Amérique du Nord (Guertin)

GUY ROBILLARD

MONTREAL (PC) — C'est au Québec, à Saint-Pie-de-Bagot, que se trouve le complexe automobile le plus complet en Amérique du Nord. Du moins, l'actionnaire principal de Sanair, Jacques Guertin, ne connaît aucun autre site majeur comprenant à la fois une piste ovale capable d'accueillir des courses de stock car ou de formules de type Indianapolis, une piste d'accélération et un circuit routier. L'investissement de Guertin depuis 1970 dépasse les \$5 millions et son chiffre d'affaires en 1984 devrait friser les \$3 millions. « Mais je n'ai jamais reçu un cent de subvention, se plaint-il. Quand on semait, les gouvernements nous regardaient faire. Aujourd'hui que l'on récolte, ils viennent collecter 50 pour cent de nos revenus. » Guertin est choqué quand il lit que le Québec est un bon endroit où investir. « C'est faux, dit-il. J'avais un pro-

jet de construction d'estrades de \$2,5 millions. Mais les taxes d'affaires et de capital de Parizeau découragent tout investissement. Plus tu veux faire quelque chose de beau, plus tu dois payer. » Et que dire des taxes municipales et scolaires ? A Saint-Pie, je ne reçois aucun service municipal, pas d'eau, pas d'égout, rien. Je dois néanmoins débours \$9,000 par année en taxes. » Guertin, un homme d'affaires dont la famille est propriétaire d'une firme de nourriture d'animaux à Saint-Pie-de-Bagot, n'est pas plus tendre à l'endroit des syndicats. « Saint-Pie est empêché de grossir à cause de l'infiltration syndicale, dit-il. Déjà, les syndicats ont causé la fermeture d'une entreprise de machinerie agricole, R.A. Lajoie Ltée, qui employait quelques centaines de personnes. Moi-même à Sanair, j'avais prévu des investissements que j'ai dû diminuer à cause des syndicats et de l'Office de la construction du Québec. C'est également pour

cette raison que Sanair n'engage plus aucun employé. Je passe maintenant par un agence de services spécialisés pour empêcher l'infiltration syndicale. » Pour Guertin, Sanair entraîne des retombées économiques d'importance dans toute la région. « Notre complexe est entouré de campings et de restaurants qui vivent grâce à nous. Même chose pour les commerces du village. Et pour nos grands événements, il n'y a déjà plus une chambre de disponible de Granby à Saint-Hyacinthe. » Guertin estime que de 200,000 à 225,000 personnes visiteront ses circuits au cours de l'été. Guertin est propriétaire de Sanair Management Ltd avec ses deux fils Antoine, 22 ans, et Stéphane, 17 ans. Ce holding possède toujours mais n'opère plus l'usine de nourriture d'animaux et vient de faire un bon coup en revendant avec profit 9.1 pour cent des actions qu'il détenait dans le Circuit-Mont-Tremblant. Sanair Management Ltd est éga-

lement propriétaire de Sanair Super Speedway Ltd, le complexe de sport automobile, avec Jacques Guertin à titre personnel, ainsi que son frère et sa soeur. Le Grandnational d'accélération y attire depuis des années une foule d'environ 40,000 spectateurs en trois jours et Guertin prévoit 70,000 entrées la fin de semaine du 7-8-9 septembre, alors qu'il accueillera pour la première fois une course de voitures de formule Indianapolis, les mêmes qui disputent la fameuse épreuve de 500 milles. Sanair ouvrira sa saison 1984 au cours du week-end par la présentation du Défi accélération Molson, dont les vedettes seront des voitures propulsées par des moteurs d'avion à réaction. Et seul un problème de disponibilité de date, assure Guertin, l'empêche d'accueillir dès cette année une course de stock car Grand National (comme à Daytona par exemple), ce qu'il compte pouvoir faire en 1985 ou 1986 au plus tard.

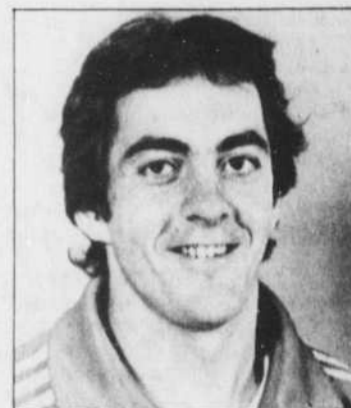
FORUM

La presse sportive insiste-t-elle encore trop sur la victoire ?

PIERRE FILION

L'indécence générale qui a entouré le « phénomène Gaétan Boucher » après les Jeux de Sarajevo s'est enfin dissipée. Elle nous permet maintenant de voir jusqu'à quel point la récupération politique, commerciale et sociale d'un exploit expose au grand jour notre pauvreté collective quand il s'agit d'analyser rigoureusement des faits sportifs. Pour les sportifs, et malheureusement pour la presse sportive, il n'existe trop souvent que les deux irréductibles pôles de la victoire et de la défaite. On semble souvent oublier, qu'en sport, entre la victoire et la défaite, il y a tout un phénomène qui est le sport et qui devrait être analysé et commenté indépendamment du résultat de la performance des sportifs.

Bien jouer, bien patiner, bien exécuter des gestes ou des stratégies sans pour autant gagner la compétition pourraient être objets d'analyses ou de commentaires en sport. Hélas non, on s'attache qu'au vainqueur comme pour se valoriser soi-même ou pour masquer ses propres échecs ou ses difficultés quotidiennes. Où étions-nous quand il s'agissait de faire l'analyse ou la description des entraînements de Gaétan Boucher avant Sarajevo ?



Gaétan Boucher

Surtout que dans certains sports, la différence entre la victoire et la défaite est à ce point minime qu'il devient aberrant de penser qu'on se soit laissé prendre au culte d'une vedette qui n'a patiné qu'une fraction de seconde plus vite qu'une autre... que d'ailleurs personne ne connaît.

La commercialisation du sport étant ce qu'elle est, les liens entre l'entreprise de presse et le sport étant ce qu'ils sont, il est prévisible, mais combien triste, de voir la presse sportive tomber dans le panneau de la récupération d'une victoire qui traduit une si grande pauvreté culturelle.

Avons-nous à ce point besoin de héros qu'il faille, lorsqu'un des nôtres gagne, se comporter en admirateurs béats, non pas de la performance, mais de la médaille et du climat de fête qu'elle entraîne.

C'est Mike Marshall, un quelconque intellectuel et lanceur de baseball qui notait, alors qu'il s'alignait avec les Expos, à quel point, la presse sportive montréalaise, et par effet d'entraînement, le public sportif, ne pouvait sortir du couple théorique de la victoire et de la défaite. Il semblait, aux yeux de Marshall, que tout un champ de performances échappait à l'analyse et à la conscience et que par un réductionnisme enfantin on ne parlait, en sport, que de victoire et de défaite.

Vrai, elle est forte la logique de la compétition: mais il me semble qu'il faudrait en sortir un peu, du moins de temps en temps, et surtout dans des temps d'engouement et dans des périodes de fête qui véhiculent, de façon si évidente, notre pauvreté discursive en sport.

Nous n'y étions pas, sauf quelques-uns qui portent le patinage dans leur cœur. Car un entraînement, ou une performance, ça ne se consomme pas alors que la victoire se consomme.

Il est évidemment plus facile d'écrire le nom d'un gagnant en grosses lettres que d'analyser sa performance, que de décortiquer sa stratégie et de commenter son plan d'intervention, surtout quand on ne connaît rien, ou si peu de choses, au sport d'où provient le nouveau héros.

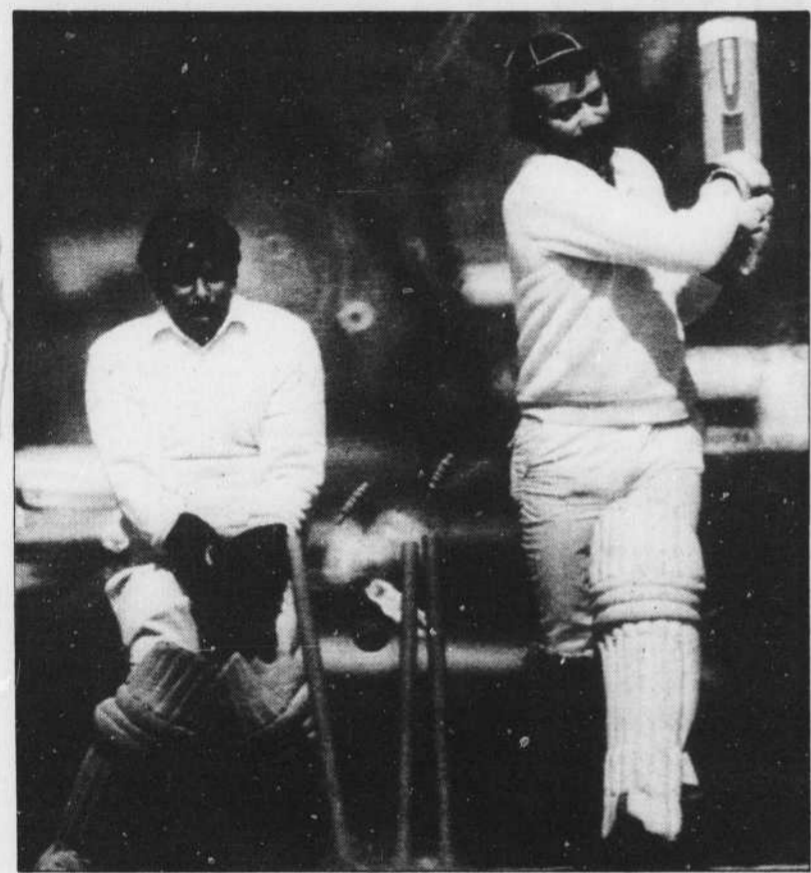
Combien de journalistes ont été capables de parler décemment de patinage de vitesse avant et après Sarajevo ?

Combien de journalistes ont soudainement poussé leur crayon et tenu des micros avec l'innocence toute naïve d'un nouveau-né qui est enfin associé à un succès ?

La presse n'écrit que ce que le public veut bien lire, mais aussi le public ne lit que ce que la presse sportive peut bien écrire.

Tirons une leçon de la victoire de Boucher. Admettons notre pauvreté en analyse sportive et exigeons davantage de nos chroniqueurs sportifs.

P.S.: Gaétan Boucher aurait-il connu tant de gloire si le Canadien n'avait pas été dans une si mauvaise période, en février ?



Un membre de l'équipe de cricket d'Edmonton s'élanche au bâton lors d'un match disputé au Victoria Park plus tôt cette semaine. Sport britannique, le cricket se pratique avec des battes de bois et une balle. (Photolaser CP)

Une initiative de la FSQ Les sentiers de ski de fond sont homologués

(PC) — C'est à la suite des discussions et des rencontres avec les gens du milieu que nous avons compris l'importance d'améliorer les aménagements de ski de fond. Nous voulons ainsi corriger certains problèmes rencontrés présentement et favoriser un développement harmonieux en fonction des ressources naturelles et financières. »

C'est en ces termes que Lyne Gosselin, responsable de l'aménagement des sentiers de ski de fond à la Fédération québécoise de ski (FQS), a lancé hier le programme d'homologation des sentiers de ski de fond de la FQS.

Le programme provincial consiste à accréditer la qualité des aménagements d'un centre et à uniformiser la signalisation dans le but d'assurer des aménagements adéquats et sécuritaires pour la pratique du ski de fond.

Pour ce, des normes d'aménagement sont édictées. Elles sont contenues dans un volume Normes d'aménagement des sentiers de ski de fond. Ces normes seront diffusées auprès de tous les intervenants. Elles renferment des exigences pour la

conception des sentiers. Toutes ces données permettent d'uniformiser les difficultés de piste. Elles définissent des critères de dénivellation et de longueur permettant d'attribuer une difficulté à la piste. Finalement, ces normes établissent des standards au niveau des tracés de piste et établissent un système de signalisation.

Plus particulièrement en ce qui a trait à cette signalisation, on vient combler une lacune qui engendrait des situations pour le moins confuses. Il existe présentement une multitude de systèmes de signalisation et les adeptes du ski de fond éprouvent de la difficulté à s'y retrouver.

Le programme d'homologation de pistes de la Fédération québécoise de ski fait partie du règlement de sécurité de la FQS. Ce règlement a été déposé à la Régie et devrait bientôt faire l'objet d'une étude.

Le dossier de l'homologation des pistes de ski de fond au Québec sera mené par une équipe d'experts formée spécialement en fonction de ce programme. La direction et la supervision de ce programme seront confiées à Mme Lyne Gosselin.

EN BREF...

Nordiques et Islanders à l'amende: \$ 3,000

(PC) — Les Nordiques de Québec et les Islanders de New York ont écopé de \$3,000 d'amende chacun pour avoir critiqué publiquement le travail des arbitres lors des éliminatoires de la coupe Stanley. La nouvelle a été annoncée hier par le président de la LNH, M. John Ziegler. On se souvient que les Nordiques ont critiqué le travail des officiels et plus particulièrement le rendement de l'arbitre Bruce Hood lors du sixième match de la série qui les opposait au Canadien. À la suite de l'élimination des Nordiques, le directeur général de l'équipe, Maurice Filion, avait laissé entendre que Bruce Hood a favorisé le Canadien. Quant aux Islanders, ils ont accusé le Canadien d'avoir utilisé des tactiques déloyales au cours du deuxième match, dou-

tant de l'honnêteté des arbitres. L'entraîneur des Islanders, Alger Arbour, a dit à John McCauley, l'assistant-directeur des arbitres, que les officiels devraient peut-être porter des chandails bleus-blancs-rouges. Le gardien Billy Smith a également remis en cause le travail du juge de lignes Swede Knox tandis que l'ailier droit Bob Nystrom a poussé l'audace jusqu'à suggérer aux dirigeants du circuit de soumettre ses arbitres à un test antidopage.

Joueurs par excellence

NEW YORK (AP) — Jack Morris, dont le match sans point ni coup sûr a marqué le début de saison des Tigers de Detroit, et son coéquipier Alan Trammell, qui a conservé une moyenne de .403 en avril, ont été choisis respectivement le lanceur et le joueur par excellence du mois dans la Ligue américaine de baseball. Dans la Ligue nationale, le voltigeur Tony Gwynn, des Padres de San Diego, qui domine le circuit pour la moyenne, le nombre de coups sûrs et pour la moyenne sur les buts, a été choisi le joueur par excellence. Morris a

réussi un match sans point ni coup sûr contre les White Sox de Chicago, le 7 avril. Il a remporté cinq victoires contre aucun revers, avec une m.p.m. de 1.98. Trammell a atteint les sentiers au moins une fois dans chacun des 20 matches de son équipe. Il a terminé le mois en beauté, frappant en lieu sûr lors des 17 derniers matches des Tigers. Quant à Gwynn, il a conservé une moyenne de .434, obtenant 36 coups sûrs en 83 présences au bâton. Il a marqué 18 points, a volé sept buts et claqué un circuit et a produit neuf points.

Soccer aux JO

LOS ANGELES (AFP) — La répartition des 16 équipes dans les quatre groupes du tournoi olympique de football de Los Angeles, qui se déroulera du 29 juillet au 11 août, a été décidée par le tirage au sort effectué hier à Pasadena en présence de M. Viatcheslav Koloskov (URSS), vice-président de la Fédération internationale de football association (FIFA), et président du tournoi. Le Canada se retrouvera dans le même groupe que la Yougoslavie, le Cameroun et l'Irak, tandis que le hasard a réuni l'URSS et les États-Unis. La Tchecoslovaquie, championne olympique à Moscou, la RDA, médaille d'argent, l'URSS, médaille de bronze, et la Yougoslavie, 4e, avaient été placées dans chacun des quatre groupes, non comme têtes de série, a précisé M. Joseph Blatter, le secrétaire général de la FIFA, mais pour éviter que deux équipes d'une même confédération se rencontrent au premier tour, et également en raison de leurs résultats lors des Jeux précédents. Les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les quarts de finale prévus les 5 et 6 août. La rencontre entre l'Union Soviétique et les États-Unis, pays organisateurs, qualifié d'office, se déroulera le 31 juillet au Rose Bowl de Pasadena.

HOCKEY

Ligue Nationale Éliminatoires			
(Demi-finales 4 de 7)			
Mardi, 24 avril	Montréal 3, Islanders 0	Edmonton 7, Minnesota 1	
Jeudi, 26 avril			
Montréal 4, Islanders 2	Edmonton 4, Minnesota 3		
Samedi, 28 avril			
Islanders 5, Montréal 2	Edmonton 8, Minnesota 5		
Mardi, 1er mai			
Islanders 3, Montréal 1	Edmonton 3, Minnesota 1		
Aujourd'hui			
Islanders NY à Montréal			
Samedi			
Montréal à Islanders NY			
Mardi, 6 mai (si nécessaire)			
Islanders NY à Montréal			
Les meneurs			
	b	a	pts
Gretzky, Edm.	9	19	28
Kurri, Edm.	13	9	22
Messier, Edm.	5	17	22
Coffey, Edm.	6	12	18
Reinhart, Cal.	6	11	17
Bellows, Min.	2	12	14
Macinnis, Cal.	2	12	14
Naslund, Mon			
McDonald, Cal.	6	7	13
Anderson, Edm.	5	8	13
Maxwell, Min.	2	11	13
Linsman, Edm.	9	3	12
Bossy, Isl.	6	6	12
Acton, Min.	4	7	11
Gilmour, Stl.	2	9	11
Peterson, Stl.	7	3	10

BASEBALL

Ligue Nationale Dimanche			
Montréal 6, St.Louis 2	Cinci. 8-7, S. Francisco 1-3	New York 6, Philadelphie 2	Chicago 2, Pittsburgh 1
L. Angeles 6, S. Diego 0	Houston 8, Atlanta 5		
Lundi			
Montréal 5, Philadelphie 2	St. Louis 5, Pittsburgh 3	L. Angeles 1, S. Francisco 0	
Mardi			
Philadelphie 7, Montréal 4	St. Louis 10, Pittsburgh 5	New York 8, Chicago 1	San Diego 3, Atlanta 2
Cincinnati 2, Houston 1	L. Angeles 3, S. Francisco 2	(11 manches)	
Mercredi			
Montréal à Philadelphie	L. Angeles à S. Francisco	San Diego à Atlanta	Chicago à New York
St. Louis à Pittsburgh	Houston à Cincinnati		
Jeudi			
Houston à Cincinnati	San Diego à Atlanta		
Ligue Américaine Dimanche			
Detroit 6, Cleveland 1	New York 6, Milwaukee 5	Baltimore 3, Texas 2	Chicago 6, Boston 4
Minne. 5-0, Oakland 2-3	Seattle 9, Californie 6	Toronto à Kansas City	(remis)
Lundi			
Chicago 5, New York 3	Baltimore 6, Cleveland 3	Californie 8, Seattle 1	Texas à Toronto
(remis)			
Mardi			
Texas 4-4, Toronto 10-1	Detroit 11, Boston 2	Baltimore 3, Cleveland 0	Kansas City 3, Milwaukee 0
Chicago 7, New York 5	Californie 4, Oakland 1	Seattle 11, Minnesota 8	
Mercredi			
Texas à Toronto	Cleveland à Baltimore	Boston à Detroit	New York à Chicago
Kansas City à Milwaukee	Oakland à Californie	Minnesota à Seattle	
Jeudi			
Boston à Detroit	Kansas City à Milwaukee	Minnesota à Seattle	



Les frappeurs

(Partie d'hier non comprise)			
	g	ab	pp
Carter	86	27	23
Dawson	79	23	17
Dilone	13	3	0
Flynn	11	2	0
Francona	72	25	5
Litte	14	28	5
Raines	89	31	12
Ramos	15	1	0
Rose	89	25	6
Salazar	67	11	6
Speier	15	4	1
Thomas	12	2	0
Wallach	91	28	5
Wohlford	8	3	0
Bats volés: Raines 5, Dawson 3, Litte, Dilone, Wallach, 1 chacun.			

Les lanceurs

(Partie d'hier non comprise)			
	g	ip	ml
Breiring	0-0	6.0	0
Quilickson	0-2	18.2	16
Harris	0-1	6.0	3
James	0-2	10.0	12
Lee	4-1	41.1	12
Lucas	0-0	12.1	4
McGaffigan	1-0	14.0	2
Palmer	2-0	19.2	5
Rogers	1-1	12.0	6
Reardon	0-1	14.0	3
Schatzeder	0-2	8.2	5
Smith	4-1	34.0	12
Parties sauvées: Reardon 4, Lucas 3, Harris 1.			

BASEBALL

LIGUE NATIONALE			
Section Est			
NEW YORK	g	p	moy. diff.
CHICAGO	13	8	.619
PHILADELPHIE	12	9	.571
MONTREAL	12	11	.522
ST. LOUIS	12	12	.500
PITTSBURGH	7	14	.333
Section Ouest			
LOS ANGELES	18	8	.692
SAN DIEGO	16	8	.667
CINCINNATI	11	13	.458
ATLANTA	9	13	.409
HOUSTON	8	15	.348
SAN FRANCISCO	7	17	.292
LIGUE AMÉRICAINNE			
Section Est			
DETROIT	19	2	.900
TORONTO	14	10	.609
CLEVELAND	10	10	.500
BALTIMORE	11	13	.458
MILWAUKEE	9	12	.429
BOSTON	9	14	.391
NEW YORK	8	14	.364
Section Ouest			
CALIFORNIE	16	11	.593
OAKLAND	14	11	.560
SEATTLE	13	11	.542
KANSAS CITY	9	11	.450
MINNESOTA	11	14	.444
CHICAGO	9	13	.409
TEXAS	9	15	.375

Les grandes allées 500 canots à Québec

Surgissant de la brume des temps, le sieur Pierre Lemoine d'Iberville a donné hier une conférence de presse au cours de laquelle il a officiellement lancé le projet d'envergure Les grandes allées, dont il est le porte-parole.

Les grandes allées constitue un événement sans précédent qui consiste à réaliser le plus imposant rassemblement de canots de l'histoire moderne: 500 embarcations réunies en un point stratégique, soit la ville de Québec, le 11 août.

Le projet est piloté conjointement par la Fédération québécoise du canot-camping et le Centre d'animation du patrimoine du Canada-français. Cet événement a bénéficié d'un soutien important du Commissariat général aux célébrations 1534-1984 principalement parce qu'il est le seul, dans le cadre du 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier, à rejoindre l'ensemble du territoire québécois.

Plus qu'un rassemblement monstre de 500 canots, le projet implique la participation des populations régionales, aussi bien lors des parcours que sur les sites de campement où auront lieu des fêtes populaires. Tout au long de l'été, selon un calendrier précis, des délégations partiront à tour de rôle de 14 régions du Québec. Au fil de l'excursion, ces délégations régionales viendront grossir les rangs du cortège convergent vers Québec. Les premiers départs, prévus pour le 2 juin, s'effectueront de La-Sarre et Rouyn, en Abitibi. Le plus long trajet régional, qui reliera La-Sarre et Québec, compte 1,274 kilomètres.

Regrets de Caramanlis

ATHENES (AFP) — M. Constantinos Caramanlis, président de la République hellénique, a regretté hier les erreurs commises par les Grecs et les étrangers contre cette institution sacrée qu'est la flamme olympique, indique un communiqué de la présidence, publié à Athènes.

Le chef de l'État grec, qui est particulièrement sensible aux principes de l'olympisme, avait récemment proposé au Comité olympique international (CIO) que les Jeux olympiques se tiennent en permanence en Grèce. Ainsi, l'idée olympique pourrait retrouver l'authenticité qu'elle avait dans l'antiquité classique.

La mise au point de M. Caramanlis fait suite aux protestations grecques contre les organisateurs américains qui ont vendu au kilomètre le droit de porter la flamme en signant des contrats avec plusieurs compagnies.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tel.: (514)934-0272. Téléc.: 05-268656. Cable: MARION

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486

Samson Bélaïr
Comptables agréés
Montréal: Bureau 3100, Tour de la Bourse, 442 118 (871-1515)
Laval: Bureau 510, 125, Boul. Ste-Foy, 478 586 (668-9910)
Longueuil: Bureau 200, 2 Place Ste-Foy, 441 197 (670-4270)
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.